

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 43 Fax : +32 (0) 65 40 41 53 Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 32 Infographie : prépresse 3			
Code	ARPB3B32PRES	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Marie-Line CLIPPE (marie-line.clippe@helha.be) Pascal FLORIN (pascal.florin@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de prépresse est la **synthèse** de la formation en infographie.

- L'étudiant y apprend à **exploiter** conjointement et de manière professionnelle les logiciels de l'édition sur papier de la **Creative Suite**.
- Par la création de documents longs (catalogue, livre, magazine), l'étudiant applique **les techniques pointues de l'édition** et développe un **style graphique personnel**.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Compétences transversales inter catégorielles de l'Enseignement supérieur de type court**
- Sous Compétence 1.1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit
 - 1.1.4 Utiliser une terminologie professionnelle appropriée tant oralement que par écrit
 - 1.1.5 Acquérir et développer son esprit critique
 - 1.1.6 Défendre son travail par une argumentation adéquate, pertinente
 - Sous Compétence 1.2 S'intégrer à l'environnement économique et technique de son futur métier
 - 1.2.3 Répondre aux exigences du monde du travail et se conformer aux contraintes imposées au travailleur
 - 1.2.5 S'adapter à l'évolution des technologies et des exigences du secteur professionnel
- Compétence 2 **Compétences transversales spécifiques à la Catégorie Arts Appliqués**
- Sous Compétence 2.1 Compétences artistiques
 - 2.1.1 Enrichir sa culture artistique, s'informer des nouvelles tendances pour élargir son champ de créativité
 - Sous Compétence 2.2 Compétences "Arts appliqués"
 - 2.2.3 Mobiliser tout type de techniques et d'expression à l'usage professionnel
- Compétence 3 **Compétences spécifiques**
- Sous Compétence 3.1 Maîtriser le graphisme dans ses technique imposées par la profession
 - 3.1.2 Concevoir une composition graphique lisible et équilibrée

Acquis d'apprentissage visés

À la fin de l'UE, l'étudiant sera capable de

- Créer des documents longs en fonction de leurs objectifs marketing.
- Appliquer les techniques de l'édition de façon professionnelle pour que le définitif soit prêt pour l'impression.
- Gérer le graphisme : la mise en page, les textes, la typographie, les images, les illustrations et la tonalité en fonction du support et de la cible visée.
- Développer un style graphique personnel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ARPB3B32PRESA Prépresse

72 h / 5 C

Contenu

La technique du livre

- > Gabarit
- > Texte en colonne (+ styles approfondis)
- > Le livre (.indb)
- > Le pdf

Le PDF interactif

- > Création d'un catalogue

Conception, création et réalisation d'un document long

- > Travail complet tant du point de vue technique que créatif
- > Exploitation conjointe des logiciels de la Creative Suite
- > Créations graphiques personnelles

Démarches d'apprentissage

L'UE est organisée sous forme d'ateliers où il est demandé à l'étudiant de collaborer avec l'enseignant en lui soumettant régulièrement son travail pour entendre et appliquer les remarques en vue de progresser vers les objectifs à atteindre et ce jusqu'à la date de remise.

La théorie est présentée en classe **et** sous forme de vidéos suivies de FAQ et d'exercices.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une chaîne Youtube avec les vidéos.

Enseignement différencié.

Possibilité d'organiser des tutorats à la demande des étudiants.

Ouvrages de référence

Perrousseau, Y. (1999). Mise en page & impressions. Atelier Perrousseau

DAbner, D. (2003). Maquettes et mise en pages. Eyrolles

Felici, J. (2003). Le manuel complet de typographie. Peachpit Press

Labbe, P. (2008). InDesign CS3. Eyrolles Gautier, D. (2003). Typographie, guide pratique. Pyramid, 2e édition. Paris.

Gautier, D. & C. (2009). Mise en page(s), etc. Pyramid.

Simmons, J. (2008). Guide pratique de la création graphique. Dunod.

Tondreau, B. (2009). 100 principes universels de mise en page pour l'imprimé et le web. Dunod.

Oury, C. (2010). Travaux pratiques avec InDesign. Dunod.

Supports

Labos équipés d'iMac, de la CreativeSuite d' Adobe, de connexions (wifi et Ethernet), d'accès à Internet.
Syllabus (PDF interactifs)
Matériel médiagraphique

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail journalier 2018

- Les étapes intermédiaires
- Les documents
- Les fichiers
- L'attitude

Examen

Epreuve intégrée

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	60				
Période d'évaluation	Exm	40			Exp	40

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte, Exp = Examen pratique

Dispositions complémentaires

Travail journalier

- Pendant le quadrimestre, le non respect des dates et heures de remise entraînera un retrait de points.
- La présence et la participation aux critiques collectives sont obligatoires.

L'étudiant absent remettra une copie de son certificat médical et représentera son travail à une date ultérieure en accord avec l'enseignant.

- La cote des travaux réalisés sans encadrement pédagogique est plafonnée à 10.
- La cote des travaux non présentés à la critique collective =0.

Examens

Seuls les fichiers remis sur le serveur en temps et en heure seront pris en considération.

Pendant les sessions, tout étudiant(e) retardataire sera envoyé à la Direction.

Evaluation

La section pratique l'arrondi mathématique pour l'évaluation des 2 périodes.

Si un étudiant obtient moins de 8/20 à une activité d'apprentissage de l'UE, cette note devient celle de l'UE.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).